

Communiqué de presse

La SOFIAC et AFNOR Energies s'associent pour accompagner la démarche d'efficacité énergétique des entreprises françaises

Paris, le 14 mai 2024 – La SOFIAC, qui offre une solution d'investissement innovante destinée à accélérer la transition énergétique et la décarbonation des entreprises françaises, annonce un partenariat avec AFNOR Energies pour valider et certifier les économies d'énergie de ses entreprises clientes, et former les personnes référentes au sein de celles-ci.

Ce partenariat permet à la SOFIAC d'asseoir sa position en tant qu'acteur de tiers financement de la rénovation énergétique et de soutenir la solidité de son modèle.

Créée en janvier 2024 en France avec le soutien de Mirova, de l'ADEME Investissement et de Fondation, la SOFIAC développe, facilite la mise en œuvre et investit dans des projets majeurs de transition énergétique et de décarbonation pour le compte d'entreprises des secteurs industriel et tertiaire. Dans une logique de partenariat avec l'ensemble des acteurs du marché, son modèle d'affaires permet à ses clients de tirer profit des économies générées par la diminution de la consommation énergétique, cela sans apport financier. L'ensemble des coûts associés au développement et la mise en œuvre du projet sont remboursés progressivement par les économies effectuées durant l'ensemble de la durée contractuelle qui peut aller jusqu'à 15 ans. La finalité est de maximiser la capacité des entreprises à se conformer à leurs objectifs en matière de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en prenant en charge 100 % des coûts.

La SOFIAC intervient sur toute la chaîne du projet, de la conception au suivi et à la mesure des économies d'énergie, en passant par l'étude de faisabilité détaillée et la mise en œuvre technique des actions. Cette étape de suivi des résultats est essentielle car elle permet de répartir les gains entre les différentes parties prenantes, en fonction des économies réelles réalisées.

La SOFIAC a choisi de s'appuyer sur le savoir-faire d'AFNOR Energies. En tant que fournisseur de confiance, AFNOR Energies validera et certifiera les mesures d'économie d'énergie effectuées chez le client à l'aide d'une méthodologie ne laissant pas de place au doute ou à l'interprétation. Le partenariat entre la SOFIAC et l'AFNOR comporte ainsi trois volets :

- AFNOR Energies intervient en qualité de tierce partie indépendante et neutre pour la **validation et la certification des économies d'énergie** réellement générées par le projet ;
- AFNOR Energies sera également amenée à proposer ses **services de formation** aux clients de la SOFIAC pour les sensibiliser aux enjeux de ce modèle de tiers investissement, aux méthodologies de mesure et de vérification des économies et à la certification de celles-ci.
- AFNOR Energies, avec l'appui de ses équipes régionales, **apportera des projets** d'efficacité énergétique à la SOFIAC, sur tout le territoire.

« Le calcul de la performance énergétique doit être le plus précis possible et la méthodologie irréprochable, dans la mesure où notre modèle repose sur les économies d'énergie réalisées. C'est à l'aune de celles-ci que nous gérons la facturation auprès des différentes parties prenantes impliquées

et déterminons les variables en cas de sous ou de surperformance », explique Stéphane le Gentil, directeur général de la SOFIAC en France. « Le choix des partenaires pour nous accompagner dans cette démarche de certification est primordial. AFNOR Energies, dont la méthodologie, qui repose sur le protocole IPMVP¹, est éprouvée et reconnue internationalement, s'est naturellement imposée comme un tiers de confiance », ajoute-t-il.

« Le mot d'ordre étant la décarbonation à grande échelle, nous avons été convaincus par cette démarche et partageons l'ambition d'accélérer la transition énergétique. Le modèle du tiers financement et l'approche innovante de la SOFIAC constituent une alternative prometteuse et pertinente, à l'heure où l'Europe muscle les directives sur le sujet de l'efficacité énergétique, poursuit Claire Delabre-Chagué, responsable d'AFNOR Energies. Nous nous tenons prêts à intervenir auprès d'acteurs industriels et tertiaires ayant des projets d'économie d'énergie d'envergure et prêts à travailler sur leur mix énergétique, la rénovation de leurs bâtiments, l'efficacité énergétique de leurs lignes de production ou un raccordement au réseau de chaleur. »

A propos de la SOFIAC

Initialement conçue au Québec par Econoler et Fondation, la SOFIAC accompagne les entreprises des secteurs tertiaire et industriel dans leur transition énergétique en prenant à sa charge 100 % des investissements requis pour accroître l'efficacité énergétique de leurs bâtiments, visant à réduire significativement leurs dépenses énergétiques et à atteindre des objectifs ambitieux de réduction des GES établies dans leur stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). De plus, la SOFIAC propose de gérer l'intégralité de la gestion des projets : audit et modélisation, sélection et suivi des mandataires techniques en charge de la mise en œuvre du projet et de la mise en service des équipements, formation des intervenants, suivi indépendant de la performance. Le modèle d'accompagnement proposé par la SOFIAC permet ainsi aux entreprises de se consacrer à leur développement tout en générant de la trésorerie positive additionnelle dès le démarrage du projet grâce aux économies d'énergie réalisées.

La SOFIAC a annoncé en janvier 2024 un investissement de 60 millions d'euros de Mirova, (filiale de Natixis Investment Managers dédiée à la finance durable), de l'ADEME Investissement et de Fondation. La SOFIAC est gérée par Ecofonds, une coentreprise issue d'Econoler et de Fondation Gestion d'actifs. Ecofonds agit au titre de gestionnaire de la SOFIAC en France. La SOFIAC vise à investir 250 millions d'euros dans des projets d'efficacité énergétique et de décarbonation à horizon 2028. Pour plus d'informations, consultez www.sofiac.eu

A propos d'AFNOR Energies

AFNOR Énergies est la marque rassemblant les prestations du groupe AFNOR sur les sujets liés à la décarbonation et à la transition énergétique. Elle assemble l'offre de chaque métier du groupe (normalisation, édition, formation, certification, intermédiation) autour d'une expertise-phare : sa fine connaissance des référentiels appliqués au management de l'énergie (dont la norme volontaire ISO 50001), à l'efficacité énergétique et aux solutions bas-carbone, pour les professionnels désireux de s'améliorer en la matière.

Contact presse :

Anne-Lise François – 06 34 53 78 16 – presse@afnor.org

¹ Protocole international de mesure et de vérification de la performance énergétique